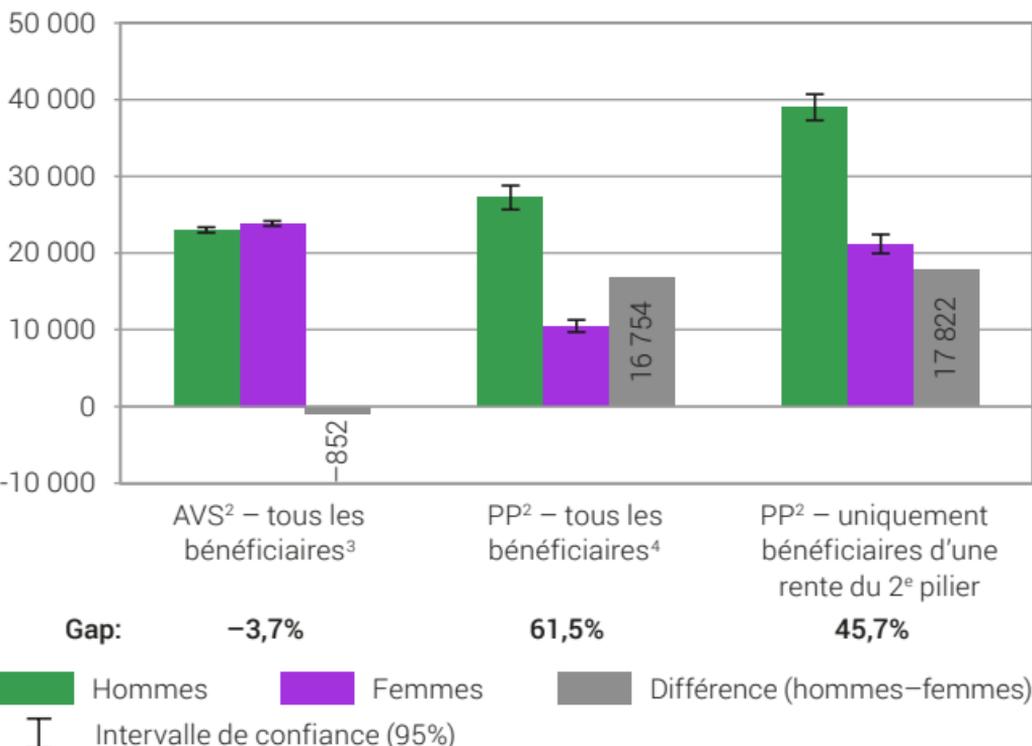


# Rentes annuelles moyennes de l'AVS et de la PP, selon le sexe, en 2021

Bénéficiaires<sup>1</sup> dès 65 ans

En francs



<sup>1</sup> Les bénéficiaires d'une rente sont les personnes qui reçoivent au moins une rente de l'un des trois piliers du système suisse de prévoyance vieillesse ou de l'étranger. Les personnes vivant dans un home ne sont pas prises en compte.

<sup>2</sup> AVS = assurance-vieillesse et survivants

PP = prévoyance professionnelle

<sup>3</sup> y compris les personnes ne recevant pas de rente de l'AVS, mais au moins une rente de l'un des autres piliers du système de prévoyance vieillesse ou de l'étranger

<sup>4</sup> y compris les personnes ne recevant pas de rente de la PP, mais au moins une rente de l'un des autres piliers du système de prévoyance vieillesse ou de l'étranger